

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

- VU La loi n° 90-32 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
VU La loi n° 86-010 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin, modifiée par la loi n° 87-017 du 21 Septembre 1987 ;
VU La loi n° 87-019 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
VU La décision n° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991, portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
VU le décret n° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
VU le décret n° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
VU les décrets n°s 88-337 du 29 Août 1988 et 89-221 du 15 Juin 1989 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
VU le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin du 10 Juin au 08 Juillet 1994 ;
SUR proposition du Président de la République, Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

DECRETE :

Article 1er : Sont nommées à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite Social au grade de Chevalier pour prendre rang du 1er Août 1994 les personnalités béninoises dont les noms suivent :

Présidence de la République

- Messieurs :
- BIAOU Ogoudouya, Préposé du Tourisme et de l'Hôtellerie
 - LEGBA Christophe, Préposé des Services Administratifs (à titre posthume)
 - MARCOS Layinka Rex Nestor, Préposé des Services Administratifs

Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration
Territoriale

- Messieurs :
- AWEKE Comlan, Commissaire de Police de 1ère classe
 - JOHNSON Thomas Théophile, Sous-Brigadier de Paix

Ministère de la Justice et de la Législation

- Madame :
- ALLABI Henriette Médéton épouse BADET, Officier de Justice
- Messieurs :
- ABOBO Dossa Jules, Greffier
 - BABO Jean-Baptiste, Administrateur Civil (à titre posthume)

Ministère des Finances

- Mesdames :
- AFODEGON Mahoussi Rose, épouse HOUNTONDJI, Secrétaire Adjoint des Services Administratifs
 - AGUESSY Dénise Marie Claire Adégoun épouse SESSOU, Contrôleur des Impôts
 - BASILE Madeleine épouse AFANONTIN, Préposée des Services Administratifs
 - BEHANZIN Nandjinda Christine, Préposée des Services Administratifs (Option dactylographie)
 - GNAKADJA Généviève Afiavi épouse DJIMA, Secrétaire de Direction
 - POSSET Colette, Assureur, Administrateur des Services Financiers
- Messieurs :
- SODE Assogba, Attaché des Services Financiers
 - HOUNTONNAGNON Joseph, Contrôleur des Services Financiers

.../...

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 29 DECEMBRE 1994

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand Maître de l'Ordre National du Bénin



Nicéphore D. S O G L O

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin p.i.,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliatiions : PR 6 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - MEPR 2 - MINISTERES 19 - GCONB 50 -
CES 2 - SGPR 2 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3 -
BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - INTERESSES 16 - JO 1.